

Discussion sur le constat

Le premier tableau de chiffres permet de repérer que sur une population totale de 15 millions environ d'étudiants, élèves et apprentis, les seuls lycéens représentent en 2002-2003 1,5 millions d'individus, c'est-à-dire 10 %. Mais les chiffres ne permettent pas de connaître le nombre exact de personnels enseignants et non enseignants pour les seuls lycées ; de même les graphiques concernant le taux d'encadrement des élèves ne donnent pas de renseignement précis sur la situation actuelle dans les lycées généraux et technologiques, où les classes de plus de 30 élèves semblent loin d'être en voie de disparition.

22% de la population des 25-35 ans sont encore sans diplôme de niveau V ou IV (CAP, BEP ou Bac), et tous les indicateurs montrent la stagnation de la population sortant sans qualification comme celle de la population accédant au niveau IV, depuis le début des années 90, alors que se sont mis en place dans les établissements (collèges et lycées professionnels) des dispositifs de remédiation coûteux (MGI), et que le coût de l'éducation apparaît en croissance continue ainsi que le taux d'encadrement, est-ce vraiment un constat alarmant ?

Notre école va-t-elle si mal que l'on voudrait le faire croire ?

Bien que l'*Avis du Hcéé d'octobre 2003* parle d'« apparente stagnation » et pose la question de savoir si une telle « apparence stable » est « acceptable »

- du point de vue de la démocratisation, et
 - du point de vue des besoins à court terme ou à moyen terme de la société,
- nous nous sommes étonnés que :

- le constat proposé comme point de départ du débat ne comporte aucune information *concernant l'influence des catégories socio-professionnelles d'origine sur les résultats des élèves,*
- et que les données fournies dans le document de quatre pages ne permettent pas de *relativiser la croissance de la dépense d'éducation par rapport à celle du PIB.*

Ces deux informations importantes étaient indispensables pour mieux apprécier l'état actuel de l'école, du point de vue de la démocratisation, et du point de vue des besoins de la société française. Les animatrices du débat les ont présentées à l'assistance, en guise d'introduction.

Remarques complémentaires sur le débat

Les thèmes choisis dans l'établissement pour le débat sur l'École ont été sélectionnés à partir des propositions des enseignants et de celles des parents d'élèves, lors d'une réunion préalable avec les organisateurs du débat (proviseur et proviseur adjoint de l'établissement) par les trois animatrices enseignantes volontaires et une animatrice extérieure invitée (enseignante universitaire en retraite). Proposés par *couples de deux thèmes liés*, ils ont ensuite été votés en conseil d'administration.

Le nombre de participants au débat a oscillé entre 60 et 25 personnes, parmi lesquelles les enseignants sont restés majoritaires.

Les élèves : un seul élève présent à la première demi-journée n'a pas souhaité prendre la parole. Quatre autres élèves ont participé au débat lors de la deuxième demi-journée. Ils et elles ont essentiellement *formulé des revendications* concernant l'insuffisance des informations mises à leur disposition à propos des formations et des métiers possibles en fonction des diverses formations offertes. Ils et elles ont aussi déploré que *les thèmes de l'hygiène et de l'entretien des locaux ainsi que de la qualité de la vie scolaire* n'aient pas figuré pas dans la liste des thèmes proposés pour le débat.

Les personnels ATOS, très déçus par les décisions de décentralisation, ont commencé par s'abstenir de participer, sans formuler officiellement leur revendication ; deux d'entre eux ont toutefois pris part à la discussion, lors de la deuxième demi-journée. La dégradation de leurs conditions de travail du fait du manque de personnel est apparue clairement comme l'une des causes essentielles des dysfonctionnements déplorés par les élèves.

Les parents dont les vœux concernant le choix des thèmes de discussion avaient été soigneusement pris en compte, étaient néanmoins très peu nombreux. Ils ont été bien relayés par l'un de leurs délégués élus.

L'infirmière et les CPE de l'établissement ont participé activement au débat ainsi que quelques professeurs stagiaires et une surveillante.

Les enseignants réunis avant le début du débat en salle des professeurs ont rédigé une motion expliquant *leurs réticences par rapport à ce nouveau débat sur l'Ecole, alors que leurs revendications de mai et juin derniers concernant les retraites et la décentralisation n'ont pas été écoutées*. Ils ont néanmoins pris la décision collective de participer nombreux au débat en précisant qu'ils ne pouvaient pas imaginer que celui-ci puisse avoir lieu dans l'établissement, en leur absence.

01 Quelles sont les valeurs de l'Ecole républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

La notion essentielle d'EGALITE DES CHANCES paraît difficilement conciliable avec la décentralisation et la régionalisation, d'où la priorité d'une l'Ecole qui doit rester NATIONALE, dans ses programmes, ses horaires et ses fonctionnements généraux : *l'égalité est une valeur essentielle de l'Ecole républicaine*.

Pour cette raison, la scolarisation des enfants à deux ans doit continuer d'être favorisée, car elle est un facteur important d'intégration pour les enfants de toutes origines.

L'égalité des chances passe aussi par la diversité des filières proposées : revaloriser les bac pro, bac techniques et les BEP. Chaque élève doit pouvoir développer son potentiel quel qu'il soit. Le tutorat et les classes passerelles devraient être développés pour TOUS les élèves en difficultés.

La mission principale de l'Ecole consiste à aider tout individu qui la fréquente à développer son potentiel, et à trouver une place dans la société sans nécessairement passer par le bac S !

Par ailleurs, la valeur de LAICITE doit continuer d'être conçue comme réfutant les communautarismes. Il faut privilégier ce qui unit, non ce qui divise. Une LOI est nécessaire, la même pour tous. L'Ecole n'est pas seulement un lieu de vie, mais un lieu de formation de citoyens éduqués. Il convient d'apporter aux élèves autre chose que leur propre vécu. Aussi l'Ecole se doit-elle d'être un lieu de transmission des savoirs, et de savoir-être, dont la société de consommation et de loisir semble ignorer de plus en plus l'intérêt et la valeur intrinsèques.

Cela implique d'abord de renforcer « le FRANÇAIS » à tous les niveaux d'enseignement et dans toutes les activités. La maîtrise de la langue française doit être sanctionnée par un examen à l'issue du collège, et le brevet des collèges doit être revalorisé. Il s'agit de *recentrer le travail scolaire sur l'essentiel* (Mathématiques et Français), notamment au primaire, au lieu de multiplier les options et les divertissements. En même temps, si le savoir doit rester au « centre », comment favoriser l'acquisition et la reconnaissance des compétences scolaires et non scolaires ? Il convient d'urgence de *définir des « niveaux seuils »* par rapport auxquels on pourra *repérer et mettre en valeur les compétences* différenciées des élèves, tout en tenant compte des rythmes d'évolution de chacun d'eux.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

10 Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Le recours aux questions ou propositions d'intervention écrites a permis à presque tous les participants qui avaient rempli une fiche de voir leur sujet abordé. Un certain nombre de constats peuvent être faits, *le problème crucial étant de stimuler l'envie de savoir des élèves*.

Les symptômes de la société se retrouvent dans l'Ecole. Différentes vitesses de formation devraient être proposées. La stimulation de la motivation revient aux enseignants, mais intéresse aussi les parents. *Les problèmes apparaissent surtout lorsque les acquis s'avèrent insuffisants*.

Il apparaît donc primordial de *se recentrer au primaire sur l'apprentissage fondamental du français*.

DEVELOPPER L'AUTONOMIE DES ELEVES COMME SOURCE DE MOTIVATION :

Les remarques débutent par un constat : les élèves passifs et démotivés profitent du temps d'autonomie pour ne rien faire. Ce sont les bons élèves qui profitent le plus de cette manière de travailler. L'autonomie n'est pas le point essentiel, celui ci serait plutôt l'intérêt pour la matière. Il est également souligné que l'autonomie demande aux élèves une certaine maturité, mais aussi une culture et des savoirs de base.

L'apprentissage de l'autonomie est censé s'effectuer dans les *classes pupitres*. L'utilisation de l'outil informatique apporte certes un aspect ludique . Il convient de prendre l'élève comme il est (immature) et de faire le chemin vers lui. Des expériences positives en ce sens ont été menées en mathématiques, en français et en anglais. Néanmoins, l'utilisation de l'ordinateur supprime un peu plus la relation, la communication avec l'enseignant. Or, la communication peut aussi être une source de motivation.

L'ENVIE D'APPRENDRE : CHOIX DE L'ORIENTATION

L'envie d'apprendre est liée aux choix d'orientation. Le constat a été fait que depuis la Loi de 1989 qui place l'élève au centre du système, comme acteur de son projet d'orientation, la motivation des élèves n'est pas devenue plus grande qu'avant celle ci.

Une comparaison a été faite avec l'Allemagne où les élèves ont une perception plus grande de la vie active. Les formations professionnelles sont mal perçues en France et ont tendance à être dévalorisées. Une autre approche consiste à dire que l'Ecole n'est pas destinée à « fabriquer » des gens destinés à aller en entreprise et que l'Ecole doit d'abord former l'individu dans sa globalité pour lui permettre de devenir un adulte critique qui pourra ensuite intégrer la vie active.

Certaines filières gardent une mauvaise image => chômage pour les jeunes qui en sont issus.

Il faut rétablir une vérité qui est que tout le monde n'a pas le même potentiel intellectuel, et *arrêter de mentir*. Les questions demeurent : comment donner à tout élève le moyen de se réaliser ? Comment faire prendre conscience aux élèves qu'ils peuvent rester les principaux acteurs de leur avenir ?

RYTHMES DE TRAVAIL

Le souhait d'un enseignement à plusieurs vitesses est évoqué. Les élèves devraient pouvoir suivre leur propre rythme de travail, mais dans ce cas, les prépare-t-on à la vie active ?

LES PROFESSEURS MOTIVENT-ILS SUFFISAMMENT ?

Il est un fait que certains professeurs sont plus motivants que d'autres. A côté de cela, il a été observé qu'il faut au préalable partir d'une motivation de l'élève qui pourra être stimulée par les professeurs. L'interaction suivante est-elle toujours vérifiable : Elève motivé ⇔ Professeur motivé ?

ALLEGEMENT DES PROGRAMMES et CHOIX DES MATIERES

Sur ce point les avis sont unanimes. La réponse est négative, personne ne demande que les programmes soient allégés. La raison essentielle est liée à l'après bac, et au principe que moins on demande, moins on en fait !

METHODES ET BASES EN FRANÇAIS

Sans incriminer l'école primaire et le collège, qui ont également d'importantes difficultés à convaincre les familles de l'importance de l'apprentissage de la lecture, de l'orthographe, le constat est qu'au lycée, il est *trop tard pour rattraper les lacunes*. Les méthodes de travail, notamment apprendre à mémoriser doivent redevenir une priorité. Les enseignements de langue vivante à l'école, même si l'intérêt n'en est pas négligeable notamment pour les « bons » élèves, semblent au bout du compte nuire aux apprentissages de base.

CONTACT AVEC LES PROFESSEURS

Les parents le soulignent comme parfois difficile, voire inutile, à cause de l'incompréhension réciproque et des a priori négatifs du type : « ne travaille pas », « ne fait pas d'effort », par rapport à quoi les parents se sentent complètement désarmés et impuissants, sans être pour autant démissionnaires, loin de là.

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Formation continue de qualité à intégrer. Certains enseignants débutants ont émis le vœu qu'une information sur les pédagogies actives soit donnée de manière plus approfondie et efficace en formation initiale des enseignants.

21 Faut-il redéfinir les métiers de l'École ?

16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

Nous refusons :

- *La destruction du statut des enseignants*
- *La décentralisation de l'E.N*
- *L'autonomie et la concurrence des établissements*

et nous voulons :

- *des moyens en personnels pour encadrer des études afin d'atténuer les inégalités sociales, ainsi que,*
- *pour les enseignants du temps rémunéré, intégré dans le service, pour travailler en équipe, se concerter et rendre possibles des relations constructives avec les familles*

Reconnaître la spécificité des métiers, la compétence de chacun et améliorer les relations entre les différents partenaires plutôt que rechercher une flexibilité, une polyvalence* dont la finalité n'est pas l'efficacité, mais la réalisation d'économies.

*exemples évoqués : remplacement des professeurs par leurs collègues, travail des COP

Importance des statuts dans la fonction publique : multiplier les statuts de personnels (par exemple en Vie scolaire) n'apporte aucune solution constructive.

Le travail en équipe et en concertation demande du temps : ce temps pourrait (devrait) être intégré dans le temps de service ; les professeurs ont le sentiment qu'on leur demande d'en faire de plus en plus et qu'ils ne disposent plus du temps nécessaire pour effectuer correctement leur travail.

La décentralisation n'est pas une garantie de qualité et de bonne gestion ; elle pénaliserait les régions défavorisées comme la nôtre.

Il est difficile de faire entrer certains parents dans l'école ; le verdict scolaire est devenu un verdict social et certains parents reprocheraient aux professeurs de ne tenir que des propos défaitistes, négatifs ; les enseignants quant à eux, ont le sentiment que leurs conseils ne sont ni écoutés, ni suivis. Certes une réunion parents-profs existe déjà, et suite aux conseils de classes un suivi est mis en place pour certains élèves, mais afin de rendre plus constructive la relation parents-enseignants, *il a été proposé de se rencontrer, sur le temps de service, en début d'année, voire le jour de la rentrée.*

Au vu de la multiplication des tâches des enseignants, il paraît nécessaire de définir précisément les missions de chacun et de distinguer clairement les tâches obligatoires des autres.

La démocratisation de l'enseignement a fait apparaître des besoins nouveaux au lycée : beaucoup d'élèves des catégories socio-professionnelles défavorisées ne disposent pas des lieux, des documents, des conseils pour le travail personnel sans lequel la réussite au lycée n'est pas possible. L'association extérieure à l'établissement : « Repères » intervient pour quelques élèves dans notre lycée mais ce n'est pas suffisant ; il est proposé *des études dirigées par des personnels non enseignants, possédant toutefois un bagage suffisant.*

Dans *certaines* matières les programmes sont trop longs ; il faudrait en faire moins mais mieux s'interroger sur ce qu'il n'est pas permis d'ignorer, être plus exigeant à ce sujet, et avoir pour objectif de donner l'envie de se perfectionner, d'approfondir par soi-même.

L'autonomie des établissements existe depuis 1985, l'accroître pour chercher à faire des économies est dangereux :

- trop d'autonomie dans les programmes met en cause le caractère national de l'éducation
- trop d'autonomie des chefs d'établissement met en cause l'indépendance, la liberté des enseignants

Nous ne voulons pas de la logique de privatisation, de palmarès, d'entreprise.

Il n'y a déjà que trop de concurrence, d'une part entre les établissements publics, d'autre part et surtout entre établissements publics et privés. Ces derniers exercent à l'égard du public une sorte de « concurrence déloyale » : certes certains établissements privés récupèrent des élèves en très grande difficulté, mais la plupart ne gardent que les meilleurs élèves. Pour les familles, c'est une façon d'échapper à la mixité sociale, de refuser la démocratisation de l'enseignement.

Le parent d'élève délégué participant au débat a signalé aussi qu'il n'y a pas assez de diversité pour que l'élève trouve un parcours selon ses goûts, ses aptitudes, et correspondant à son rythme.

Autres remarques :

Discussion controversée sur les possibilités d'évolution de carrière des personnels de l'Education.

« Notre système est en crise dans une société en crise et c'est grâce à nous que ça tient encore ! ».

L'opinion que les enseignants travaillent peu est *largement et fausement répandue*, ce qui explique peut-être la volonté de redéfinir les métiers de l'EN (selon les sources ministérielles le temps de travail moyen des enseignants est de 39h47 et va jusqu'à près de 43h pour les profs enseignant des matières littéraires).

Quels personnels RECRUTER, ET FORMER ! Pour aider les élèves en dehors des heures de cours ?

Les élèves des catégories socio-culturelles dites défavorisées réussissent moins bien que les autres ; comment leur apporter des conditions matérielles convenables pour travailler ? Quels personnels pour les aider, les conseiller ?

Trois priorités pour l'Ecole

1 L'Ecole doit rester NATIONALE et LAIQUE

2 La mission essentielle de l'Ecole est de favoriser l'épanouissement et le développement du potentiel de tous les enfants

3 La maîtrise de la langue française et des savoirs scientifiques fondamentaux est l'objet principal de l'enseignement scolaire